UE23 Mémoire

SOM2009-NISN_

Domaine : **Sciences politiques et sociales** Grade académique : **Master en ingénierie et action sociales - Namur**
Niveau de certification : **7** Cycle : **Deuxième cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1 Q2)

CRÉDITS ECTS	VOLUME HORAIRE
17	**200 h**
PRÉREQUIS *Aucun*	CO-REQUIS SOM2009-NISN SOM2008-NISN

IMPLANTATION	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE	RESPONSABLE DE L'UE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS
Département social de Namur	Christine Biston	—	—

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
CN-Ingénierie et action sociales	2	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Mémoire

Le mémoire, dans le Master en Ingénierie et Action Sociales prend appui, à travers une démarche de recherche, sur la compréhension critique d'une réalité sociale et de projets ou programmes d'actions sociales . Cette démarche suppose d'expliciter et d'analyser une réalité particulière pour y inscrire des perspectives d'action et de transformation . L'objet du mémoire est un objet d'ingénierie, ancré dans le champ large de l'action sociale. Cet objet est problématisé à partir d'une posture de cadre du non marchand .

Le mémoire est constitué de trois volets intégrés :

1. Une production argumentée portant sur le questionnement et le résultat de la recherche relatifs à l'objet du mémoire.

2. Une réflexion portant plus spécifiquement sur la posture de cadre du non-marchand au départ de la problématique mise au travail dans le cadre du mémoire.

3. Un volet portant sur le processus de recherche, y inclus les contours et les limites de la recherche, ainsi que la position occupée dans la recherche.

Connaissances et compétences présumées acquises :

Mémoire

L'exercice tel qu'attendu dans le cadre du mémoire prend appui sur les acquis globalement réalisés dans le cadre des activités pédagogiques du bloc 1 du Master et plus spécifiquement sur ceux développés dans le cadre d' activités mobilisant des compétences liées à la recherche.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Au terme de l'UE, l'étudiant.e sera capable de :

• Définir et contextualiser un objet de recherche lié à l'ingénierie et ancré dans le champ large de l'action sociale.

• Construire un cadre théorique adapté à l'objet de recherche défini.

• Elaborer une (ou des) méthodologie(s) de recherche comme outil(s) de compréhension critique d'une réalité sociale.

• Présenter les résultats

• Se saisir des résultats de l'analyse pour proposer des pistes de réflexion et/ou d'action et de recherche

• Développer un regard critique sur la démarche de recherche

Cette unité d'enseignement est un corequis de l'unité d'enseignement 22 « Théories et pratiques de la recherche ».

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

À définir

CONTENU

À définir

SOURCES ET RÉFÉRENCES

À définir

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
AISN2009-MEM — Mémoire	*À définir*

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
AISN2009-MEM — Mémoire	200 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
AISN2009-MEM — Mémoire	**Mémoire** Recherche(s) Travaux pratiques dirigés Travaux sur le terrain Séances d'information sur le mémoire Afin d'accompagner les étudiant.e.s dans la réalisation de leur mémoire, les promotrices.eurs, regroupé.e. s au sein d'une cellule mémoire, offrent un dispositif pédagogique qui intègre des rencontres individuelles avec chacun.e des étudiant.e.s et des réflexions menées en sous-groupes. Les promotrices.eurs proposent un accompagnement individuel, équivalent à 9 heures par étudiant.e, à répartir suivant le rythme et les besoins spécifiques, aux différentes étapes du processus. Quatre séances collectives, abordant chacune un contenu spécifique et disposées à des moments clés du processus sont aussi proposées : 1ère séance Bilan sur la recherche documentaire et la contextualisation de l'objet 2ème séance Cadre théorique et choix méthodologiques 3ème séance Résultats et posture de cadre 4ème séance Préparation à la défense orale

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Compétences et capacités du référentiel : C1 - C2 – C9 – C10 – C11

Articulation avec d'autres unités d'enseignement :

Mémoire

Bien que l'ensemble du processus de formation concoure au résultat final par l'apport de diverses ressources et capacités, le produit fini que constitue le mémoire sera travaillé plus spécifiquement à travers l'unité d'enseignement 22 « Théories et pratiques de la recherche », plus spécifiquement dans le cadre des ateliers de recherche ainsi que par les activités d'accompagnement collectif et individuel.

L'unité d'enseignement 21 « Pratiques et postures de cadre du non marchand » constitue un des supports.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

1re session :

• Travail individuel — 100 %

2e session :

• Idem qu'en 1e — 100 %

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note finale de l'UE correspond à :

• Travail individuel — 100 %

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
AISN2009-MEM — Mémoire	**Critères de réussite :** Les critères de réussite sont détaillés dans le document de référence pour le mémoire. **1re session :** Travail individuel (100 %) Défense orale en jury L'évaluation du mémoire porte à la fois sur le fond et la forme. 80 % des points seront attribués pour l'évaluation du fond du travail et les 20% La note finale attribuée pour l'épreuve mémoire est répartie de la manière suivante • 50% de la note finale sont fixés par les milieux professionnels, représentés par • les autres 50 % constituent la note académique qui est attribuée par la promotrice En aucun cas, un échec au mémoire ne pourra faire l'objet d'une validation par Le mémoire fait l'objet d'une présentation orale et d'échanges, face à un jury. Il s'agit pour l'étudiant.e : • de faire état des résultats de sa recherche ; • d'apporter un regard critique tant sur sa production finale que sur sa méthodologie • d'émettre des propositions en termes d'ajustement des pratiques et des programmes, le champ de l'action sociale qui l'intéresse ; • de présenter et d'argumenter la posture de cadre du non marchand qu' elle.il Le jury chargé d'examiner le mémoire se compose • d'un.e président.e • de la promotrice ou du promoteur • de 2 professionnel.le. s exerçant la fonction de responsable d'institution programmes d'action sociale et/ou de chargé.e d'études dans le secteur non choisi.e. s par le Comité de pilotage du Master pour leur proximité avec l'objet duquel la problématique s'inscrit. **2e session :** Idem qu'en 1e (100 %) session restants, pour l'évaluation de la forme. : deux lectrices.eurs externes ; ou le promoteur. le jury de délibération. de recherche ; en matière d'ingénierie, dans défend dans ce contexte. et/ou de responsable de projets ou marchand. Ces professionnel.le.s sont du mémoire et/ou le secteur au sein

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.